EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/20260603
Domaine : 5.3.4
Date de convocation : 26 juin 2026
Date de l'affichage : 26 juin 2026
Date d'affichage de la délibération : 10 juillet 2026

Objet : 03 – Commission de suivi de site (CSS) de la société Matériaux Routiers Franciliens à Saint-Ouen-l'Aumône : désignation des représentants du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Jennifer THEUREAUX, Olivier FOURCHES, Tatiana PUSKAS, Adjoints au maire, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Aude PINARD, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Claude LASSE, Chantal BAGGIO, Jocelyne LIMOZIN, Manuela DUBOIS, Philippe HENDRICKX, Jean-Luc LURON, Jean-Luc ROUSSELLE, Eva LEMPICKI , Jean-Yves KOUIDRI, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE, Mathis CONTASSOT, Elodie MARTIN, Jaffa AZIS (à partir de 20h12), Jack-Tomy NKENZI, Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Madame Elène JAILLON a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS

Absents : Monsieur Jaffa AZIS (jusqu'à 20h12)

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
- En exercice : 33
- Présents : 32 (jusqu'à 20h12), 33 (à partir de 20h12)
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

VU le décret n°2012-189 du 7 février 2012 créant les commissions de suivi de site qui sont des instances d'information et de concertation obligatoirement mises en place pour certains établissements soumis à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE),

VU l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2017 créant une commission de suivi de site (CSS) auprès de l'installation classée pour la protection de l'environnement exploitée par la société MRF (Matériaux Routiers Franciliens) agence SPL implantée sur le territoire de la commune de Saint Ouen l'Aumône, 2 rue du Gros Murger. Cette société exploitant un centre de traitement de mâchefers issus d'usines d'incinération d'ordures ménagères,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20260702-20260603-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026

VU le courrier du 9 juin 2026 dans lequel Monsieur le Préfet demande à la commune, suite aux récentes élections municipales, de procéder au renouvellement de la désignation des représentants, un titulaire et un suppléant, afin de constituer le collège « collectivités territoriales » de la CSS pour une durée de cinq ans,

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Finances, tarification, ressources humaines et affaires générales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE Monsieur Patrick BENSMAIL, titulaire, et Madame Aude PINARD, suppléante, pour représenter le Conseil municipal au sein de la Commission de suivi de site de la société Matériaux Routiers Franciliens.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20260702-20260603-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026